

3S ASSISTANCE

Société à Responsabilité Limitée à capital variable
au capital minimum de 100 Euros

Siège social : ZA Le Clos des Nouettes
56800 LOYAT

RCS VANNES 819 037 185

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EN DATE DU 24 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-quatre juin à 13 heures,

Les associés de la Société 3S ASSISTANCE, société à responsabilité limitée à capital variable au capital minimal de 100 Euros, dont le siège social est à LOYAT (56800), ZA Le Clos des Nouettes, immatriculée au RCS de VANNES sous le numéro 819 037 185,

Se sont réunis au siège de la Société SOS OXYGENE à NICE (06200), 4 Chemin de la Glacière.

Sont présents :

- **Monsieur Jean-François DALIGAULT**
titulaire de DIX parts, ci 10 parts

- **La Société SOS OXYGENE PARTICIPATIONS**
titulaire de CENT QUATRE VINGT DIX parts, ci 190 parts
représentée par Monsieur Armand PASTOREL

Total égal au nombre de parts composant le capital social,
MILLE CINQ CENTS parts, ci 200 parts

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Armand PASTOREL, représentant la Société SOS OXYGENE PARTICIPATIONS.

Monsieur Marc VANRENTERGHEM, Gérant, assiste à l'assemblée.

Le Président constate que tous les associés sont présents et déclare en conséquence que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié du capital social.

Puis, il dépose les rapports et documents suivants qui vont être soumis à l'assemblée :

- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- le rapport de gestion,

- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à voter sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion sur la situation de la société durant l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce,
- Présentation des comptes dudit exercice,
- Approbation desdites conventions et des comptes,
- Affectation du résultat,
- Pouvoirs pour formalités.

Le Président donne alors lecture du rapport de gestion.

Cette lecture terminée, les associés se déclarant suffisamment informés, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale prend connaissance du rapport de gestion et des comptes et du bilan de l'exercice social clos le 31 décembre 2025, puis approuve les comptes et le bilan de cet exercice ainsi qu'ils lui sont présentés et qui font ressortir un bénéfice d'un montant de 224 661 euros.

Elle approuve également les opérations transcrites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au gérant, quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice approuvé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend connaissance du rapport de la gérance sur les conventions relevant de l'article L. 223-19 du Code de Commerce, puis approuve ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Gérant, l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 224 661 € au crédit du compte « Report à nouveau » pour apurement partiel des pertes antérieures.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les associés attestent que la société n'a procédé à aucune distribution de dividendes depuis sa constitution.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal aux fins d'effectuer toutes formalités de publicité légale requises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

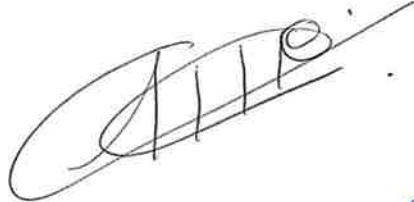
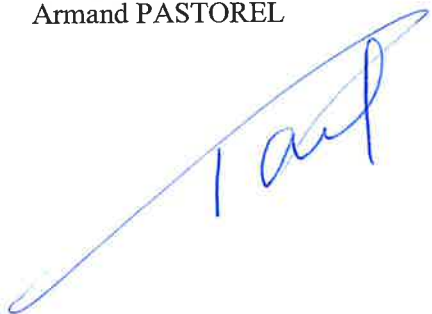
Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 13 heures 30.

Et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés présents ou leur mandataire et par Monsieur Marc VANRENTERGHEM, Gérant.

SAS SOS OXYGENE PARTICIPATIONS
Armand PASTOREL

Jean-François DALIGAULT

Marc VANRENTERGHEM



1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Pour copie certifiée conforme

Désignation de l'entreprise : 3S ASSISTANCE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*			
Adresse de l'entreprise 0000 2A Le Clos des Nouettes 56800 LOYAT		Durée de l'exercice précédent*			
Numéro SIRET* 8 1 9 0 3 7 1 8 5 0 0 0 1 7		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 31/12/2025			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	6 500 6 500 0
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	24 843 15 978 8 865
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	172 905 124 495 48 410
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	CT	
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	3 733 3 733
		TOTAL (II)	BJ	BK	207 982 146 973 61 008
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
En cours de production de biens			BN	BO	
En cours de production de services			BP	BQ	
Produits intermédiaires et finis			BR	BS	
Marchandises			BT	BU	
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	44 44
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	582 613 582 613
		Autres créances (3)	BZ	CA	228 456 228 456
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	
		Disponibilités	CF	CG	0 0
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	2 721 2 721	
	TOTAL (III)	CJ	CK	970 860 970 860	
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	1 178 842 146 973 1 031 869	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 3S ASSISTANCE		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 000)	DA	2 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	-2 612 626
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	224 661
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	-2 385 965
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	36 590
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 317 733
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 781 850
	Dettes fiscales et sociales	DY	273 242
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Instrument financier à terme	D1	
	Autres dettes	EA	8 418
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	3 417 834
	Écart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 031 869
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 417 834
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 3S ASSISTANCE				Néant ☐ *				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	3 220 446	FH		FI	3 220 446
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 220 446	FK		FL	3 220 446	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)					FP		
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI		
	Autres produits (1) (11)					FQ	16 638	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 237 084	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
Variation de stock (marchandises)*						FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	374 799	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	-43 616	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	1 374 753	
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	24 009	
Salaires et traitements*						FY	883 503	
Cotisations sociales (10)						FZ	272 081	
DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux dépréciations						GA	29 810	
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GC	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						GD		
Autres charges (12)						GI		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	14 007		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GF	2 929 345		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GG	307 738	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK		
	Reprises sur dépréciations					GL		
	Différences positives de change					GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GN		
	Produits de cessions d'immobilisations financières					GO		
	Total des produits financiers (V)					G2		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GP		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ		
	Différences négatives de change					GR	162	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					G3		
	Total des charges financières (VI)					GT		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GU	162		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GV	-162		
					GW	307 576		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise 3S ASSISTANCE										Néant ☐ *	
										Exercice N	
Produits exceptionnels (7) (VII)										HD	
Charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	82 915
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	3 237 084
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	3 012 423
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	224 661
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP	
		- Crédit-bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5									
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8		Dont cotisations facultatives Madelin	A10		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N		
									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N		
									Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 3S ASSISTANCE										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	6 500	KE		KF	0	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	24 703	KT		KU	3 603	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	99 923	KW		KX	0	
		Matériel de transport *				KY	34 993	KZ		LA	10 210	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	43 486	LC		LD	5 750	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	203 105	LO		LP	19 563	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières					IT	3 733	IU		IV	0		
TOTAL IV					LQ	3 733	LR		LS	0		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	213 338	0H		0J	19 563		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		3				
								4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	6 500	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	3 463	MK	24 843	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	99 923	MO		
		Matériel de transport		IV		MP	11 582	MQ	33 621	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	9 874	MT	39 362	MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG	24 919	NH	197 748	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations			I0		0X		0Y		0Z	
		Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	3 733	2G			
TOTAL IV			I3		NJ		NK	3 733	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		0K	24 919	0L	207 982	0M			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/12/2025

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 3S ASSISTANCE

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l’exercice. [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l’exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025

dont le total est de 1 031 869 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 220 446 euros et dégageant un résultat de 224 661 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 AU 31/12/2025

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été établis et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La continuité d'exploitation est assurée par la société mère.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

En application du règlement n°2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables modifiant le Plan comptable général, la société a procédé à un changement de méthode comptable au titre de l'exercice. Ce changement a été appliqué selon la méthode prospective à compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025. L'application de ce règlement est sans incidence significative sur le résultat et les capitaux propres de la société.

Les incidences de ce changement portent exclusivement sur la présentation des comptes et concernent principalement :

- la suppression des transferts de charges, désormais comptabilisés en diminution des charges par nature concernées ;
- l'évolution de la définition du résultat exceptionnel, ayant conduit à un reclassement de certains produits et charges antérieurement présentés en résultat exceptionnel vers le résultat d'exploitation.

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat, majoré des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens (biens acquis à titre onéreux) Les autres coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement à l'actif sont comptabilisés en charges.

- à leur coût de production (biens produits),

- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire, en fonction de leur durée d'usage :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations et agencements	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire, en fonction de leur durée d'usage :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 5 ans

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode premier entré - premier sorti.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Notes sur le bilan

Etat des Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		6 500		
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		24 703		3 603
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	99 923		
	Matériel de transport	34 993		10 210
	Matériel de bureau et mobilier informatique	43 486		5 750
	Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL (III)		203 105		19 563
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		3 733		
TOTAL (IV)		3 733		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		213 338		19 563

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				6 500	
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			3 463	24 843	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			99 923	
	Matériel de transport		11 582	33 621	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		9 874	39 362	
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (III)			24 919	197 748	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières				3 733	
TOTAL (IV)				3 733	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			24 919	207 982	

Etat des Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		6 500			6 500		
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements						
Installations techniques, matériels et outillages		16 591	2 850	3 463	15 978		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	67 056	9 998		77 053		
	Matériel de transport	19 821	10 607	11 582	18 846		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	26 399	6 356	4 159	28 595		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		129 867	29 810	19 204	140 473		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		136 367	29 810	19 204	146 973		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titres							
TOTAL							
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immos financières		3 733		3 733
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		3 733		3 733
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients		582 613	582 613	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		7 200	7 200	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Etat et autres collectivités		221 256	221 256	
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts				
Etat - divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers				
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		811 069	811 069	
Charges constatées d'avance		2 721	2 721	
TOTAL DES CREANCES		817 523	813 790	3 733
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		36 590	36 590		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		1 781 850	1 781 850		
Personnel et comptes rattachés		90 090	90 090		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		74 385	74 385		
Impôts sur les bénéfices					
Etat et autres collectivités publiques		103 011	103 011		
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts		5 756	5 756		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés		1 317 733	1 317 733		
Autres dettes		8 418	8 418		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		3 417 834	3 417 834		
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

Etat des Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige				
Provisions pour garanties				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)				
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)				
TOTAL GENERAL (I + II + III)				
Dont dotations et reprises d'exploitation				
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				

Composition du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2025	Valeur nominale
Parts sociales	200			200	10
Total	200			200	

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 766
Dettes fiscales et sociales	119 057
Total	129 823

Détail des charges à payer

Charges à payer	Montant
PROVISION CONGES PAYES	74 329
PROVISION JOURS RTT	11 406
PROV. CHARGES s/ CONGES PAYES	23 293
PROV. CHARGES s/ JOURS RTT	3 330
ORG. SOCIAUX - CHARGES A PAYER	3 711
FNP (FACTURES NON PA	10 766
TAXE D'APPRENTISSAGE	774
CVAE	1 134
CHG FISCALES s/ PROV. CP	937
CHG FISCALES s/ PROV. RC	144
TOTAL	129 823

Charges constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 721
Total	2 721

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises			0%
Production vendue biens			0%
Production vendue services	3 220 446	2 812 998	14%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	3 220 446	2 812 998	14%
Chiffres d'affaires nets-Export			0%
Chiffres d'affaires nets	3 220 446	2 812 998	14%

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

Depuis le 01/01/2017, la société 3S ASSISTANCE fait partie d'un groupe qui a opté pour le régime de l'intégration fiscale suivant l'article 223A du Code Général des Impôts.

Les charges d'impôt sont enregistrées dans les filiales et la société mère comme en l'absence d'intégration fiscale.

L'économie d'impôt, réalisée par le groupe, liée aux déficits survenus pendant l'intégration, est enregistrée en résultat dans la société mère.

Le poste impôt société intégration fiscale - charges qui s'élève à la somme de 82915 euros pour la filiale 3S ASSISTANCE correspond à l'impôt société calculé comme en l'absence d'intégration fiscale.

Autres informations**Engagements pris en matière de retraite**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le montant des engagements au 31/12/2025 est mentionné dans l'annexe des comptes consolidés.

Identité de la société mère consolidant les comptes

Dénomination et siège social	Forme juridique	Capital	Siège Social
SOS OXYGENE PARTICIPATIONS	SAS	8 114 208 euros	4 CH GLACIERE - 06200 NICE